

N. N. 15 juin. — Dans le courant du mois de mars dernier, je fus atteinte d'une maladie grave. Je promis de faire chanter une grand'messe au Sanctuaire de N.-D. du S. Rosaire, si j'étais guérie et de faire publier ma guérison dans ses Annales. Je fus exaucée.

J'eus la négligence de ne pas accomplir mes promesses. Au mois de mai, je retombai malade. A genoux, je demande pardon à Notre-Dame; j'accomplis mes promesses aujourd'hui et j'implore le secours des prières qui se disent au sanctuaire, un souvenir spécial aux messes qui se célèbrent chaque semaine pour les abonnés des Annales. — Une abonnée.

St-Barnabé, 16 juin. — Au mois de mars, mon mari se faisait écraser un pied et une main qui étaient tellement broyés qu'on lui disait qu'il ne pourrait travailler avant la saison des foins. Nous sommes pauvres et avons six petits enfants. Dans notre détresse, nous nous jetâmes dans les bras de N.-D. du S. Rosaire. Ma soeur et moi, avec les enfants qui peuvent prier, nous commençâmes à faire une neuvaine à N.-D. du S. Rosaire, à prier S. Joseph, parce que nous étions dans le mois qui lui est consacré, nous avions grande confiance à sa protection; nous fîmes usage des roses bénites. La guérison fut si prompte que mon mari pouvait reprendre son ouvrage, sans trop de fatigue, après quinze jours. Amour et reconnaissance à N.-D. du S. Rosaire.

Maskinongé, 18 juin. — Je remercie mille fois Notre-Dame du Rosaire pour une faveur obtenue par son intercession après la promesse de m'abonner aux Annales et de faire publier la faveur désirée, si je l'obtenais. — Une abonnée.

St-Félix de Valois, 19 juin. — J'ai vu un numéro des Annales du T. S. Rosaire et je l'ai trouvé bien de mon goût. Je vais m'abonner pour obtenir une grâce. Je suis malade au lit et je dois prendre soin de mon vieux père, malade. J'ai recours à la Sainte-Vierge Notre-Dame du Rosaire, qu'elle nous vienne en aide. — Dlle M. M.

Rat Portage, 19 juin. — J'ai 6 abonnés sur ma liste de zélatrice. Je vais m'efforcer d'en recruter d'autres. Je recommande ma famille et me recommande moi-même à la protection de N.-D. du T. S. Rosaire. — Mme E. P.

Syracuse, N. Y., 21 juin. — J'ai toujours eu une grande confiance à Notre-Dame du S. Rosaire. Veuillez faire brûler une lampe devant son autel, pendant un an, à mon intention. Je désire obtenir une grâce particulière. Offrande, \$12.

Roxton Falls, 22 juin. — Mme Adolphe N. a obtenu sa guérison d'une paralysie par l'usage des roses bénites. Je me recommande avec ma famille aux prières qui se font dans le béni Sanctuaire. — Mme L. St-J.

Bécancour, 23 juin. — Au mois de février, une de mes filles était presque mourante d'une maladie qui durait depuis trois ans. Plusieurs médecins la soignèrent sans apporter beaucoup de soulage-